

Histoire de la laïcité : textes et documents

Défense de la laïcité par Laurent Fabius

La laïcité

Extrait d'un discours prononcé devant le congrès du PS ; il demande, dans une partie intitulée « Marianne n'a pas de voile » de défendre la laïcité « qui n'est pas le communautarisme » « Le Monde » du 18 mai 2003

« Parce que la laïcité est une des valeurs fondatrices de notre République et qu'elle est particulièrement actuelle face aux intégrismes religieux et aux déchirures de notre société. Combien de conflits dans le monde provoqués ou aggravés par la confusion entre religion et politique ! or, au moment même où elle se montre si nécessaire, cette laïcité est chez nous mise en interrogation et même mise en cause.

Des exemples ? Il y en a beaucoup. Le voile, mais pas seulement. En maternelle, ce sont –à peine croyable- des petits qui refusent de faire la ronde parce que leurs parents leur ont inculqué que garçons et filles ne doivent pas se toucher la main ! Ce sont des enseignants qui ne peuvent plus faire cours sur l'affaire Calas de Voltaire, sur les lois de l'hérédité, sur l'affaire Dreyfus, sur la Déclaration des droits de l'homme, parce que, sur une base religieuse et idéologique, un de leurs élèves les menace et les conduit parfois à se censurer. C'est un ministre qui tient des propos d'ailleurs pertinents sur la laïcité, mais benoîtement devant une assemblée où des femmes ont dû pénétrer par des entrées spéciales et sont séparées des hommes. C'est une discussion qui a lieu pour bâtir la future Constitution européenne et où plusieurs voix demandent- sans susciter grande réaction- qu'on définisse l'Europe par sa filiation religieuse. Et que dit- on en très haut lieu ? On élude, on répète qu'il faut « faire preuve de sagesse », et on choisit le cas par cas. Fort bien ! Mais alors, où est la ligne directrice et le projet pour la France ? La République ne se définit pas au cas par cas.

Je crois donc nécessaire que nous, socialistes, réaffirmions deux ou trois choses simples.

D'abord que la France est une République, une société de droits et de devoirs, que parmi eux il y a la laïcité et que celle- ci est indispensable si on veut réussir, comme nous le voulons, l'intégration de tous ses membres qui sont des citoyens libres et égaux et non des sujets de telle ou telle confession.

Ensuite, que la laïcité n'est pas une croyance parmi d'autres, une opinion parmi d'autres, mais ce qui permet à toutes les opinions de coexister au lieu de se combattre. Depuis près de cent ans, dans le cadre de cette laïcité, l'Eglise est séparée de l'Etat. L'Etat, c'est la société des femmes et des hommes entre eux ; l'Eglise c'est la société des femmes des hommes qui le souhaitent avec Dieu. Pas question de revenir sur cette séparation. D'autant moins que se développent des intégrismes au sein de plusieurs

Eglises, et que l'actuel gouvernement fait beaucoup, malheureusement, pour affaiblir les moyens et les serviteurs de l'Etat.

Enfin, l'école n'est pas un espace parmi d'autres, mais là où tout se joue, le lieu même où, avec les enfants, s'élabore la citoyenneté. L'école républicaine ne peut pas devenir le terrain d'expérimentation de ceux qui confondent politique et religion.

Il en résulte que nous devons être clairs, plus clairs, sans doute que nous ne l'avons été, dans nos discours et nos attitudes sur ce sujet. Nous devons bien préciser ce que j'appelle « le pacte laïque ». Oui, chacun a le droit de pratiquer librement son culte et dans un cadre digne, ce qui n'est pas toujours le cas- loin s'en faut-, en particulier pour les musulmans. Si la laïcité exige que la République ne reconnaisse aucun culte, elle lui impose aussi de n'en méconnaître aucun. Il faudra donc trouver (Etat et élus) des dispositions pratiques pour que- dans le respect de la loi de 1905 sur laquelle intervient Jaurès- ils puissent pratiquer ailleurs que dans des caves.

Mais oui, aussi, il faut mettre fin aux ambiguïtés qui ont pu exister à propos du port des insignes religieux. Il y a plus de dix ans, dans un contexte différent, nous avons cru possible et de bonne foi de nous en remettre au Conseil d'Etat pour trancher. Malgré sa qualité, ce n'était pas son rôle. On a abouti à une casuistique peu tenable où les chefs d'établissement et les enseignants sont placés en première ligne, censés appliquer une règle qui n'a en réalité guère de clarté et les renvoie à leur propre appréciation subjective. C'est aux politiques de prendre leurs responsabilités. A nous donc de dire que, autant dans la sphère privée chacun est libre de pratiquer sa foi comme il l'entend sous réserve du respect des lois, autant dans l'espace public- donc d'abord à l'école publique-, les signes religieux ostentatoires n'ont pas leur place, ce qui vaut pour le voile comme pour la kippa comme pour la croix ou tout autre symbole de toute autre religion. Je crois juste et nécessaire de proposer qu'une loi, après les consultations utiles, exprime cette règle qui sera la stricte application, conforme au droit, du principe de laïcité. Pour nous, la foi doit être scrupuleusement respectée, mais la foi ne remplace pas la loi.

Cela soulèvera des difficultés ? Peut-être. Mais moins que de laisser se développer des germes d'intégrisme, avec les conséquences que cela aurait sur tous les plans, y compris en faveur de l'extrême-droite. Il faudra négocier, dialoguer, certes, mais au moins le fera-t-on sur la base de principes clairs. Certains diront que cette règle risque de se retourner contre les jeunes filles des quartiers populaires ? Je crois exactement l'inverse, car, quoi qu'on dise, le voile constitue une atteinte à l'égalité entre les sexes et tout signe de faiblesse de notre part conduirait les femmes à devoir céder tôt ou tard sur leur liberté par rapport à la pression des hommes ou de prétendus grands frères. Cela singulariserait-il la France ? tant mieux si cette singularité, contagieuse, est celle de la liberté ! Des militantes d'autres pays ont dû s'exiler ou ont été tuées pour ne pas porter le voile, et nous abandonnerions ici le combat, nous, au prétexte du droit à la différence ! Alors que nous savons bien que, poussé à l'excès, celui-ci aboutit à la différence des droits.

En réalité, la vraie question à laquelle on doit répondre est celle-ci : veut-on ou non intégrer tous les Français, jeunes et moins jeunes, hommes et femmes, croyants ou non, quelles que soient leur origine et leur couleur de peau ? Avons-nous ou non confiance dans la capacité intégratrice de notre nation ? Parce qu'ils veulent asseoir leur emprise, certains misent sur un développement séparé des communautés. Telle n'est ni notre conviction ni notre projet. Pour nous, la seule communauté que

reconnait la République est la communauté nationale. Nous voulons l'intégration et nous la croyons possible. Mais pas une intégration au rabais, assortie d'une relégation à vie dans des quartiers périphériques ou dans des conditions sociales misérables. Il s'agit que chacun, quelle que soit son origine, sa confession, sa couleur de peau, puisse accéder au meilleur que peut donner la République.

L'interdit ne suffit évidemment pas. Cela suppose- et il y a beaucoup à faire- la fin des discriminations pour l'emploi, le logement, les loisirs. Cela suppose des Françaises et des Français issus de l'immigration au gouvernement et il est dommage que la gauche se soit laissé précéder par la droite sur ce point. Mais aussi dans nos grandes écoles, à des postes de responsabilité dans l'entreprise, à la télévision ou pour représenter la nation, dans nos mairies et au Parlement, et d'abord à tous les niveaux de responsabilité de notre parti. Nous voulons et nous proposons la pleine égalité des devoirs et des droits, et un Etat exemplaire. Plus la société sera diverse, plus nous aurons besoin, pour vivre ensemble, de ce principe émancipateur et unificateur qu'est la laïcité. C'est cela le pacte laïque.

Un jour viendra, à Dijon comme ailleurs, où la Marianne de nos mairies prendra le beau visage d'une jeune Française issue de l'immigration. Marianne ne peut pas être voilée. Ce jour- là, la France aura franchi un pas en faisant vivre pleinement les principes de la gauche qui donnent chair à la République : la liberté qui n'est pas le libéralisme économique ; l'égalité, qui n'est pas seulement l'équité ; la fraternité, qui n'est pas la charité ; la laïcité, qui n'est pas le communautarisme ».